

“ conduite de la milice canadienne, tant incorporée que  
“ sédentaire. En considérant l'inefficacité des lois de  
“ milice, <sup>1</sup> sous le rapport de la discipline, au point de  
“ vue militaire, je crois que votre mérite est au dessus de  
“ tout éloge, pour avoir formé un régiment aussi parfait  
“ que celui de vos Voltigeurs, ainsi qu'on m'en a informé.  
“ Pour ce qui est de vous personnellement, je vous dirai  
“ en toute sincérité que mon désir est de vous voir promu  
“ au grade d'Aide-de-Camp du Prince Régent, dès qu'une  
“ occasion favorable s'en présentera, et ensuite à celui de  
“ Colonel perpétuel du régiment canadien qui ne pourra  
“ que prospérer sous vos ordres, de manière que vous  
“ restiez dans votre pays pour son avantage et avec  
“ honneur pour vous-même. Qu'aucune considération  
“ donc ne vous engage à quitter l'armée, tant que vous  
“ ne serez pas appelé loin des lieux où vous pouvez dé-  
“ fendre vos foyers. En accordant à votre estimable père,  
“ quand il s'est retiré du service, sa solde entière, on n'a  
“ fait que ce qui était dû, et je ne suis nullement surpris  
“ que vous ayez été blessé, quand on lui a fait l'injustice  
“ de la lui retirer ; mais les choses peuvent changer. Je  
“ finis en vous renouvelant l'assurance des sentiments  
“ d'amitié et d'estime avec lesquels je suis toujours, mon  
“ cher Salaberry, votre fidèle ami, EDWARD.”

Après cette lettre, on essaiera en vain de diminuer l'im-  
portance de la victoire de Châteauguay, et partant  
d'amoindrir le mérite de celui qui la remporta. “ Tant  
“ que Châteauguay ne sera pas effacé de la carte du

<sup>1</sup> Le succès obtenu par les différents Corps de milice, sous les ordres de Mr de Salaberry, à cette époque mémorable, doit être en grande partie attribué à l'harmonie qui régnait entre les chefs et les subalternes. Alors ces chefs étaient généralement Canadiens comme les hommes auxquels ils commandaient, et ils avaient pour leurs subordonnés ces égards qui attachent le soldat et le rendent invincible. De leur côté, ces chefs, n'étant pas dégoûtés du service par des injustices ni des passe-droits, s'efforçaient d'établir une noble émulation entre leurs Corps et ceux des réguliers, afin de répondre ainsi à la confiance qu'on avait en leur patriotisme et leur capacité. Que ces règles soient toujours observées, et on verra se renouveler les mêmes prodiges de valeur.